

# ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## Journal des débats

de la Commission permanente de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Le mardi 15 septembre 2015 — Vol. 44 N° 42

Élection à la présidence

Président de l'Assemblée nationale : M. Jacques Chagnon

### Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier  Index (une session Assemblée et commissions)	100,00 \$ 30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles 1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85 Québec (Québec)  $G1A\ 1A3$ 

Téléphone: 418 643-2754 Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante: www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec ISSN 0823-0102

#### Commission permanente de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

#### Le mardi 15 septembre 2015 — Vol. 44 N° 42

#### Table des matières

1

Élection du président, M. Stéphane Bédard

#### Intervenants

- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée
- M. Stéphane Bédard M. André Villeneuve

**Note de l'éditeur :** La commission a aussi siégé en matinée, en après-midi et en soirée pour tenir des consultations particulières sur le projet de loi n° 54, Loi visant l'amélioration de la situation juridique de l'animal. Le compte rendu en est publié dans un fascicule distinct.

## Commission permanente de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

#### Le mardi 15 septembre 2015 — Vol. 44 N° 42

#### Élection à la présidence

(Dix-sept heures quarante-trois minutes)

Le Président (M. Chagnon): ...on peut dire ça. Non seulement on peut le dire, on va le dire, parce que, le technicien, il faut qu'il entende.

M. Bédard: ...

Le Président (M. Chagnon): Pardon? Comment tu as dit ça, Stéphane?

M. Bédard: On l'a pour de vrai, en plus.

Le Président (M. Chagnon): On l'a pour de vrai, c'est vrai.

Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles ouverte.

La commission est réunie afin de procéder à l'élection à la présidence de la commission.

Conformément à l'article 127 du règlement, la Commission de l'Assemblée nationale a décidé que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Selon l'article 135 du règlement, le président de chaque commission est élu à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

#### Élection du président, M. Stéphane Bédard

Je suis prêt à recevoir les candidatures au poste de président. Je vous écoute, M. le député de Berthier.

M. Villeneuve : M. le Président, je propose que le député de Chicoutimi soit élu président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles.

M. Bédard: C'est un poste que je n'ai jamais occupé, M. le Président, en 16 ans.

Le Président (M. Chagnon): Est-ce que je dois comprendre que vous accepteriez d'être mis en nomination?

M. Bédard: Bien, je vais demander le vote par appel nominal pour être sûr.

Des voix : Ha, ha, ha!

Le Président (M. Chagnon): Ah! c'est bon, mais le problème, c'est qu'il faut être cinq. C'est beau. Alors, je constate que j'ai donc une proposition.

Une voix: ...

Le Président (M. Chagnon): Pas tout de suite. Ce serait trop tôt. Le vote n'a pas eu lieu.

Une voix: ...

Le Président (M. Chagnon): Pas tout de suite. Vous écoutez, là, pour l'instant.

Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Président (M. Chagnon): Elle est adoptée. Alors là, vous l'avez appuyée, là, je trouve, oui. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition-là est adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Président (M. Chagnon): Adopté. Est-ce que, de la part du deuxième groupe formant l'opposition officielle, cette proposition-là est adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Président (M. Chagnon): Adopté. Je déclare donc que M. le député de Chicoutimi est président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles et je le félicite profondément. Merci. Félicitations!

M. Bédard: Non, non. C'est de mauvais aloi, aujourd'hui, les applaudissements.

Des voix : Ha, ha, ha!

Le Président (M. Chagnon): Je lève la séance de la commission. La commission, ayant accompli son mandat, suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30 afin de poursuivre un autre mandat.

(Fin de la séance à 17 h 45)